

**FONDS DÉPARTEMENTAL D'INTERVENTION**

**RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT**

L'objet du présent rapport est de vous proposer la deuxième répartition du fonds départemental d'intervention pour 2013.

TABLEAU FINANCIER							
Politique	Programme	N°AP/AE	AP/AE votés (en €)	Chapitre	Crédits votés (en €)	Engagé (en €)	Engagement Proposé (en €)
Solidarité territoriale	Autres actions de solidarité territoriale	2013 4	300 000			18 376,00	25 500,00
Solidarité territoriale	Autres actions de solidarité territoriale			Multi chapitres	1 250 000,00	230 300,00	345 960,00

L'assemblée départementale, lors de sa séance du 22 janvier 2004, a approuvé la création du fonds départemental d'intervention.

Elle a donné toute délégation à la commission permanente pour le suivi de ce dossier.

L'objet du présent rapport est donc, dans le cadre de cette délégation, de vous soumettre les demandes de subventions qui vont constituer la deuxième proposition de répartition de ce fonds pour 2013.

**En conclusion, je vous propose :**

1°) d'allouer aux bénéficiaires indiqués dans le tableau ci-après les subventions suivantes :

Bénéficiaire	Objet de la demande	Domaine d'intervention	Imputation budgétaire	Montant de la subvention
Association Notre Dame des Miracles	Célébration des 30 ans	Culture	933 311 6574	8 000 €
Les bambins de la Vésubie	Travaux	Social	915 50 20422	6 500 €
Association sportive et culturelle du CHU de Nice	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	3 000 €
Association Raid Edhec	Raid Edhec	Sports	933 32 6574	3 000 €
USCA (clos bouliste des cheminots Côte d'Azur)	Travaux sur le clos de boules	Sports	913 32 20422	3 000 €
Radio chalom nitsan	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	6 000 €

Association Remembrança nissarda	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €
Association La Mouette	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	10 000 €
Pompiers Culture Hancy - N	Exposition photo	Culture	933 311 6574	1 500 €
Union départementale des sapeurs pompiers des Alpes -Maritimes	1 <sup>er</sup> championnat de France des chiens de décombres	Sécurité	931 18 6574	1 000 €
Association des professionnels indépendants et libéraux	Printemps en fête à Saint Roch	Manifestations	930 023 6574	1 500 €
Office du commerce et de l'artisanat de Nice	Opérations Chèque cadeau et carte magique	Développement	939 90 6574	15 000 €
CLO organisation	Arc Trap 2013 et triathlon de Levens	Sports	933 32 6574	3 000 €
Association fitness et gym d'Aspremont	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	1 500 €
AOTL Dance Trance	Rencontres chorégraphiques régionales	Culture	933 311 6574	1 000 €
Association des naturalistes des Alpes-Maritimes	Revue scientifique	Culture	933 311 6574	1 500 €
Association passion automobile	Route du sel	Sports	933 32 6574	1 500 €
Automobile club de Nice	Rallye Jean Behra historique	Sports	933 32 6574	1 000 €
Association Lou Carretoun	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	3 000 €
Office du tourisme de Valdeblore	Animations	Développement touristique	939 94 6574	3 000 €
Commune de Caille	Organisation du festival	Manifestations	930 023 65734	1 000 €
Association de défense de l'environnement du Mas	Fonctionnement	Environnement	937 738 6574	800 €
Club du 3 <sup>ème</sup> âge de Las planas	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	7 000 €
Association Vence durant le 20 <sup>ème</sup> siècle	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €
Amitiés Saint Jeannoises	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	2 000 €
Association La Plage	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €
Lien social niçois	Fonctionnement	Social	935 50 6574	2 000 €

Association familiale catholique de Nice Nord	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	2 000 €
Échiquier mentonnais	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	800 €
Association des tireurs Vallérois	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	1 000 €
Radio Fréquence K	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	2 000 €
Association des commerçants et artisans de Saint-Etienne-de-Tinée	Fonctionnement	Développement	939 90 6574	1 500 €
Club des sports et loisirs de Saint-Dalmas-le-Selvage	Animations diverses	Manifestations	930 023 6574	5 000 €
Association la clef des champs	Fonctionnement de la micro crèche « la fleur des Champs »	Social	935 50 6574	10 000 €
Pénitents blancs de Saorge	Manifestations traditionnelles	Manifestations	930 023 6574	2 000 €
Association des membres de l'ordre des palmes académiques	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 500 €
AS Roya football	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	1 360 €
Vélo club de Breil-sur-Roya	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	1 120 €
Intersports Fontan club	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	730 €
Écomusée du Haut Pays	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	3 000 €
Association Les Fioretti	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	3 000 €
Commune de Fontan	Sorties des enfants à la piscine de Breil	Sports	933 32 65734	900 €
AFACCC chiens courants	Concours de meutes	Sports	933 32 6574	1 000 €
Syndicat d'initiative de Guillaumes Val d'Entraunes	Fonctionnement	Développement touristique	939 94 6574	5 000 €
Association de Mémoire du tirailleur sénégalais	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 500 €
Commune de Lantosque	Animations traditionnelles	Manifestations	930 023 65734	5 000 €
Association sportive et culturelle d'Utelle et ses hameaux	Achat de matériel	Sports	913 32 20422	1 000 €
Commune de Roquebillière	Animations culturelles	Manifestations	930 023 65734	5 000 €
ASA du canal du Caïre	Fonctionnement	Développement	939 928 6574	5 000 €

Association Les Pas sages	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	700 €
Amicale bollénoise	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 500 €
Association « Foyer éducatif récréatif et sportif »	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €
Office de tourisme de Roquebillière	Fonctionnement	Développement touristique	939 94 6574	5 000 €
Office de tourisme de Belvédère	Fonctionnement	Développement touristique	939 94 6574	2 500 €
Club des cartophiles de Nice et Alpes-Maritimes	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €
Commune de Saint- André-de-la-Roche	Achat de faïences anciennes	Culture	933 311 65734	2 000 €
Association des professionnels de santé du canton de Levens	Fonctionnement	Social	935 50 6574	1 000 €
Association de promotion touristique du canton de Levens	Fonctionnement	Développement touristique	939 94 6574	20 000 €
ESVL cyclisme	Course Villeneuve- Forlimpopoli	Sports	933 32 6574	500 €
Confrérie de la Très Sainte Trinité des Pénitents rouges	Réfection des bancs de la chapelle du Saint Suaire	Culture	913 311 20422	10 000 €
Mouvement européen de Cannes et sa région	Fonctionnement	Développement	939 90 6574	700 €
Association Adapt et Form	Fonctionnement	Social	935 50 6574	1 000 €
Amicale bouliste de Ventabrun Bellet	Marathon bouliste	Sports	933 32 6574	1 000 €
Club motocycliste de la Police Nationale	Rallye professionnel des motocyclistes de la Police Nationale	Sports	933 32 6574	2 000 €
Préfecture des Alpes-Maritimes	Caravane de la sécurité routière	Sécurité	931 10 657311	15 000 €
Les amis du trophée de la Turbie	IIèmes journée romaines	Culture	933 311 6574	1 500 €
L'Olivula	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €
Èze sports pétanque	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	500 €
Association diocésaine de Nice	1 <sup>er</sup> salon de la BD chrétienne	Culture	933 311 6574	3 000 €

Amicale bouliste de Cantaron	Aménagement du clos	Sports	913 32 20422	2 000 €
Maison des traditions berroises	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	5 000 €
Association suburbaine de Nice	Course pédestre « souvenir Jean Sassone »	Sports	933 32 6574	1 000 €
Association carabins niçois	Projet « art culture étudiant »	Culture	933 311 6574	2 000 €
Fédération des maîtres boulangers et boulangers pâtisseries	Animations diverses	Manifestations	930 023 6574	6 000 €
Association pour l'animation du château de Mouans	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €
Amicale des sapeurs pompiers de Carros	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €
Amicale des pompiers du ciel	Cinquantième anniversaire des bombardiers d'eau	Manifestations	930 023 6574	1 000 €
Comité des fêtes de Fontan	Animations	Manifestations	930 023 6574	1 350 €
Comité des fêtes de Libre	Fonctionnement et achat d'un chapiteau	Culture	933 311 6574	2 500 €
Comité des fêtes de la Saint Érige	Animations	Manifestations	930 023 6574	5 000 €
Comité des fêtes de La Blache	Festin de La Blache	Manifestations	930 023 6574	1 500 €
Comité des fêtes du Bourguet	Festin de Notre Dame des Grâces	Manifestations	930 023 6574	1 500 €
Comité des fêtes de Douans	Festin	Manifestations	930 023 6574	1 000 €
Comité des fêtes de Saint-Etienne-de-Tinée	Animations	Manifestations	930 023 6574	2 500 €
Comité des fêtes d'Isola	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	8 000 €
Comité officiel des fêtes et sports de Belvédère	Animations culturelles et sportives	Manifestations	930 023 6574	4 000 €
Comité des traditions de Roquebillière	Festin des traditions	Manifestations	930 023 6574	4 000 €
Comité bollénois des fêtes et traditions	Animations	Manifestations	930 023 6574	2 000 €
Comité de la Saint Sauveur de Vallauris	Animations	Manifestations	930 023 6574	1 700 €
Comité des fêtes Saint martinis	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €

Les coqs roquebrunois	Animations	Manifestations	930 023 6574	7 000 €
Le Saint louis Club	Animations	Manifestations	930 023 6574	2 500 €
Comité des fêtes de Lieuche	Achat de matériels	Culture	933 311 6574	1 500 €
Comité des fêtes d'Èze	Journées gastronomiques	Manifestations	930 023 6574	1 000 €
Comité des fêtes de Daluis	Festivités traditionnelles	Manifestations	930 023 6574	1 000 €
Comité des fêtes de La Croix sur Roudoule	Fête de la Pentecôte	Manifestations	930 023 6574	1 000 €
Comité des fêtes de Rimplas	Fête du pain 2013	Manifestations	930 023 6574	2 000 €
Comité permanent des fêtes Saint-Sauveur-sur-Tinée	Fêtes traditionnelles	Manifestations	930 023 6574	1 500 €
Comité des fêtes de Thorenc	Animations	Manifestations	930 023 6574	1 000 €
Comité des fêtes de Tende	Animations	Manifestations	930 023 6574	1 500 €
Comité des fêtes d'Ascros	Remplacement bâche	Culture	913 311 20422	1 500 €
Comité des fêtes de Bairols « Li Bairoulencs »	Animations	Manifestations	930 023 6574	1 000 €
Comité des fêtes de Clans	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	2 000 €
Comité des fêtes de Berre-les-Alpes	Manifestations	Manifestations	930 023 6574	1 000 €
Comité des fêtes de Saint-Dalmas Valdeblore	Activités culturelles	Manifestations	930 023 6574	2 000 €
Comité des fêtes de La Gaude	Festival chansons et rires et festivités traditionnelles	Manifestations	930 023 6574	5 000 €
Comité des fêtes de Touët-sur-Var	Animations	Manifestations	930 023 6574	1 000 €
Comité des fêtes de Saint-Martin-du-Var	Animations	Manifestations	930 023 6574	3 000 €
Comité des fêtes de Lantosque	Animations	Manifestations	930 023 6574	3 500 €
Comité des fêtes du Figaret	Animations	Manifestations	930 023 6574	1 500 €
Comité des fêtes d'Utelle	Animations traditionnelles	Manifestations	930 023 6574	2 000 €
Comité des fêtes La Chaudanaise	Animations	Manifestations	930 023 6574	1 000 €
Comité des fêtes de Pélasque	Animations	Manifestations	930 023 6574	1 500 €

Comité des fêtes de Spéracèdes	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €
Loisirs Vallérois	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	800 €
Comité des fêtes Saint-Vallier-de-Thiey	Animations et organisation d'un concert	Manifestations	930 023 6574	2 000 €
Comité des fêtes et sports du Tignet	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €
Comité des fêtes de Cabris	Achat d'un barnum	Culture	913 311 20422	1 500 €
Comité officiel des fêtes d'Escragnoles	Fêtes traditionnelles	Manifestations	930 023 6574	1 000 €
Comité des fêtes de Péone	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 500 €
Comité des fêtes de Cipières	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 500 €
Comité des fêtes La Ferroise	Animations	Manifestations	930 023 6574	2 500 €
Comité des fêtes de Cuebris	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €
Comité des fêtes de Revest les Roches	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	2 000 €
Comité de la fête de la Saint-Cassien	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 500 €
Défi de femme	Participation au raid des amazones	Social	935 50 6574	3 000 €
Syndicat des commerçants et artisans de Valberg	Animations diverses	Manifestations	930 023 6574	5 000 €
SIVU de la Bonette	Fonctionnement	Développement	939 928 65734	10 000 €
Montagne club vésubien	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	5 000 €
Association nationale études neige avalanches ANENA	Fonctionnement	Sécurité	931 18 6574	10.000 €

2°) d'autoriser le président du Conseil général à signer, au nom du Département, les documents suivants dont les projets sont joints en annexe :

- l'avenant n°1 à la convention à intervenir avec l'association de promotion touristique du canton de Levens, concernant l'attribution d'une subvention de 20.000 € pour son fonctionnement ;

- la convention à intervenir avec l'association diocésaine de Nice, concernant l'octroi d'une subvention de 3.000 € dans le cadre du 1<sup>er</sup> salon de la BD chrétienne.

Je prie la commission permanente de bien vouloir en délibérer.

Le Président



## AVENANT n° 1

### à la convention entre le Conseil général des Alpes-Maritimes et l'Association de promotion touristique du canton de Levens

Entre

Le Conseil général des Alpes-Maritimes, représenté par son Président dûment autorisé par la délibération de la commission permanente en date du \_\_\_\_\_,

d'une part,

Et

L'Association de promotion touristique du canton de Levens domiciliée à la mairie de Tourrette-Levens, Place du Dr Simon, 06690 Tourrette- Levens, représentée par son Président, Monsieur Alain FRERE, dûment habilité à cet effet,

d'autre part,

En application de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, la convention qui règle les rapports entre le Conseil Général des Alpes-Maritimes et l'Association de promotion touristique du canton de Levens est complétée comme suit :

#### **ARTICLE 1 :**

Le contenu de l'article 2 « Subvention » de la convention est complété comme suit :

Le Conseil général accorde à l'association de promotion touristique du canton de Levens une subvention de fonctionnement de 20.000 €, en complément d'une subvention de 40.000 € (votée lors de la commission permanente du 14 février 2013) pour l'exercice 2013.

#### **ARTICLE 2 :**

Le contenu de l'article 4 « Modalités de paiement » de la convention est complété comme suit :

La subvention de fonctionnement de 20.000 € en faveur de l'association de promotion touristique du canton de Levens fera l'objet d'un règlement unique sur les crédits de l'exercice en cours.

Fait à Nice, le

Le Président du Conseil général  
des Alpes-Maritimes

Le Président de l'Association de  
promotion touristique du canton de Levens

## CONVENTION

Entre

Le Conseil général des Alpes-Maritimes, représenté par son Président dûment autorisé par la délibération de la commission permanente en date du \_\_\_\_\_,

d'une part,

Et

L'association diocésaine de Nice, représentée par son Président en exercice, Monseigneur Louis SANKALE, évêque de Nice et des Alpes-Maritimes, domicilié en cette qualité 23 avenue Sévigné, 06105 NICE Cedex 2,

d'autre part,

## PREAMBULE

Sollicité par l'association diocésaine de Nice, le Conseil général a décidé par délibération de la commission permanente en date du \_\_\_\_\_, de la soutenir, en lui accordant une subvention de 3.000 €, pour le 1<sup>er</sup> salon de la BD chrétienne.

L'objet de la présente convention est de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 :** La subvention départementale a pour objet le 1<sup>er</sup> salon de la BD chrétienne.

**ARTICLE 2 :** Le montant de la subvention attribuée s'élève à 3.000 €. Il sera versé à l'association diocésaine de Nice dès notification de la présente convention.

**ARTICLE 3 :** L'association diocésaine de Nice s'engage à utiliser la subvention exclusivement pour l'objet mentionné à l'article 1.

**ARTICLE 4 :** L'association diocésaine de Nice s'engage à restituer au Conseil général la partie de la subvention dont l'utilisation ne respecterait pas l'affectation définie à l'article 1, voire la totalité de la subvention si le cas se présente.

**ARTICLE 5 :** L'association diocésaine de Nice s'engage à fournir au Conseil général les comptes du dernier exercice clos ainsi que les délibérations d'assemblée générale ayant approuvé ces comptes.

Dans le cas où la subvention dépasse 50 % de son budget annuel, l'association s'engage à fournir au Conseil général le bilan certifié conforme du dernier exercice clos au plus tard le 31 octobre de l'année qui suit ledit exercice (loi n° 92-125 du 6 février 1992).

L'association diocésaine de Nice s'engage à fournir au Conseil général dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses à l'objet de la subvention.

**ARTICLE 6 :** En cas de non respect par l'une ou l'autre des parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

L'effet de la présente convention cessera immédiatement en cas de dissolution ou de changement de statut ou d'objet social de l'organisme.

**ARTICLE 7 :** L'association diocésaine de Nice s'engage à communiquer l'apport du Conseil général.

**ARTICLE 8 :** La présente convention est conclue pour l'année 2013.

**ARTICLE 9 :** Pour l'application de la présente convention, les parties signataires décident en cas de litige de rechercher un accord amiable avant que le litige ne soit porté devant le tribunal administratif de Nice.

Fait à Nice le

L'association diocésaine de Nice

Le Président du Conseil général  
des Alpes-Maritimes